

L'identification des langues : une question clé pour une politique scientifique et linguistique efficiente

L'exemple des catégories « béarnais, gascon, occitan »

Philippe Blanchet



Éditeur

Association Modèles linguistiques

Édition électronique

URL : <http://ml.revues.org/282>

DOI : 10.4000/ml.282

ISSN : 2274-0511

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2012

Pagination : 17-25

Référence électronique

Philippe Blanchet, « L'identification des langues : une question clé pour une politique scientifique et linguistique efficiente », *Modèles linguistiques* [En ligne], 66 | 2012, mis en ligne le 26 février 2013, consulté le 03 octobre 2016. URL : <http://ml.revues.org/282> ; DOI : 10.4000/ml.282

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Modèles Linguistiques

**L'identification des langues :
une question clé pour une politique scientifique et
linguistique efficiente. L'exemple des catégories
« béarnais, gascon, occitan »**

Philippe Blanchet

1. Qu'est-ce qu'une politique linguistique ?

Une politique linguistique consiste en une action qui tente d'organiser la diversité linguistique qui se manifeste toujours par la coexistence de ce qui est considéré soit comme des langues distinctes, soit comme des variations et variétés d'une langue unique, soit comme des « interlangues » et autres « métissages » linguistiques (qui proviennent des contacts de langues et autres variétés linguistiques identifiées). Cette action est élaborée et mise en œuvre, implicitement ou explicitement, consciemment ou inconsciemment, à deux niveaux reliés :

- par des instances collectives (gouvernements et administrations étatiques ou locaux, organisations non gouvernementales, associations...),
- par des acteurs sociaux individuels ou collectifs (familles, groupes informels, etc.).

Ces deux niveaux peuvent être en contradiction, voire en conflit, l'un contre l'autre, chacun en son sein, ou par partie de l'un et partie de l'autre. C'est cette analyse globale complexifiée des politiques linguistiques qui en fonde une théorie dite *glottopolitique* (Bulot et Blanchet, 2008 ; Guespin et Marcellesi, 1986), cadre théorique ici retenu pour analyser la question béarnaise et gasconne.

L'indispensable évaluation de la situation sociolinguistique de départ, des objectifs posés et des moyens les plus adaptés pour les atteindre, doit porter, y compris jusque sur la définition de ce sur quoi l'intervention glottopolitique doit porter. Les « langues » ou autres variétés ne sont pas, en effet, des objets donnés a priori : ce sont des constructions sociales changeantes ; et ces ensembles de pratiques linguistiques, dès lors, n'existent pas indépendamment des acteurs sociaux qui les produisent. Cela signifie qu'une politique linguistique porte toujours, avant tout, sur des personnes et des groupes de personnes, qu'elle est toujours corrélée à

l'ensemble des pratiques et représentations sociales, du vécu et des projets de ces personnes, qu'elle est toujours une politique tout court corrélée à l'ensemble d'un projet politique et social. Cela signifie que les actions glottopolitiques produisent les langues sur lesquelles elles s'appliquent.

2. L'identification des langues : un problème scientifique... et sociopolitique

L'identification de *langues* distinctes et, plus généralement, la catégorisation de variétés linguistiques dans le continuum global des pratiques linguistiques infiniment variables et variées des humains ne va donc pas de soi. Ce n'est jamais une évidence qui s'impose à nous. La prise de conscience de cette question cruciale est apparue, suite à l'étude de nombreuses situations sociolinguistiques dans le monde, dans un cadre théorique sociolinguistique renouvelé progressivement depuis quatre décennies et notamment depuis le début du XXI^e siècle (Calvet, 1999 ; Blanchet et Robillard, 2003 ; Blanchet, Calvet et Robillard, 2007 ; Robillard, 2008). Dans notre approche théorique, l'un des enjeux majeurs du fonctionnement social des pratiques linguistiques concerne leur catégorisation comme « langue » ou comme variété (« dialecte ») d'une langue, ou d'autres possibilités encore, selon des processus dits *d'émergence-individuation*, soit parce qu'on constate / on élabore une *distanciation* par rapport à d'autres pratiques linguistiques avec lesquelles on ne veut pas ou plus être confondu / amalgamé, soit parce que la grande majorité des utilisateurs de ces pratiques (les locuteurs effectifs ou symboliques) affirment qu'elles constituent une langue distincte d'autres langues pour des raisons culturelles, sociales, historiques, politiques... ce deuxième processus est appelé processus de *reconnaissance-naissance* (la langue « naît » parce qu'elle est reconnue « langue »).

Les motivations et arguments effectivement utilisés par les acteurs sociaux et les instances pour identifier un ensemble de pratiques comme *une* langue distincte ne sont ni strictement ni majoritairement linguistiques. Ni l'intercompréhension, ni la proximité typologique ne l'emportent contre les critères sociopolitiques et/ou ethnoculturels : la plupart des sociolinguistes (et même de nombreux « linguistes tout court » tels Jakobson ou Chomsky, cf. Blanchet, 1992 : 28-32 et Eloy, 1997 : 5-43 pour une vue générale) convergent sur ce point (Marcellesi, 2003 et le concept de *polynomie* ; Bavoux, 2003 ; Robillard, 2000 : 142 ; Blanchet, 2000 : 119-124 ; Calvet, 1999 : 23 ; Chiorboli, 1999 : 188 ; Eloy, 1997 ; Branca-Rosoff, 1996 : 82-84 et 104-106 ; Le Page et Tabouret-Keller, 1985 : 205 ; Mackey, 1971 : 1 ; Weinreich, 1968 : 314, etc.). Ainsi par exemple, norvégien et suédois, hindi et ourdou, corse et italien, fonctionnent et sont officiellement reconnus comme des langues distinctes, malgré une

proximité typologique et une certaine intercompréhension (l'intercompréhension ne relevant pas que de la proximité typologique, mais aussi de contacts répétés, d'autres proximités — gestuelles, culturelles...— et de l'implication des locuteurs). Ainsi, à l'inverse, l'arabe fonctionne plutôt comme une seule langue, même si les parlers maghrébins sont incompréhensibles au Liban et réciproquement (mais il y a des remises en question de cette unité). Le français de même, alors que l'ancien français est incompréhensible au XXI^e siècle et que certaines variétés actuelles du français sont peu inter-intelligibles et inter-identifiées de Montréal à Marseille et d'Abidjan à Tahiti.

Cette question est d'autant plus vive pour les langues dites « minorées », dont l'identification est laissée plus ouverte par l'absence d'individuation prescriptive institutionnelle forte (une norme de référence qui sert de « centre » d'identification à l'ensemble des pratiques). C'est par un processus d'individuation tendu, que le corse a été reconnu distinct de l'italien, que les créoles antillais, haïtien, seychellois ou réunionnais ont été reconnus distincts du français. On connaît les débats virulents et complexes qui animent les relations entre piémontais et italien, valencien et catalan, gallo et français, alsacien et allemand, provençal et occitan, et, pour ce qui nous occupe précisément ici, gascon et occitan.

3. L'identification des langues dans le domaine dit « d'oc » : tensions sociopolitiques

Un courant militant dit « occitaniste » a émergé dans les années 1930 et s'est développé depuis les années 1950. On y considère que l'ensemble des pratiques linguistiques et des variétés romanes dites « d'oc » du grand tiers sud de la France constituent une seule et même langue, qu'on décide de nommer *occitan* d'après un terme latin rare retrouvé dans des textes médiévaux. Ce terme est lui-même issu d'une désignation littéraire rare et mal fondée attestée chez le poète médiéval toscan (« italien ») Dante Alighieri. Cette vision d'une langue unifiée est associée à celle d'une communauté supposée (culturelle, historique, politique) (« l'Occitanie, les Occitans ») pour laquelle on vise une politique du même type que celle de la Catalogne espagnole, qui sert de modèle : l'occitan devant devenir une langue officielle privilégiée en Occitanie. Ce projet aux tendances parfois nationalistes implique un territoire le plus vaste possible afin d'y englober le plus de pratiques et variétés linguistiques possibles. Comme toute construction nationale, il lui faut une légitimité historique par une interprétation orientée d'événements posés comme fondateurs (la croisade contre les Albigeois, la littérature des troubadours, voire le *Félibrige*). Tout cela a pour but de gommer la « fragmentation actuelle » de cette « Occitanie » et de cet « occitan », de lui donner plus de poids pour

rivaliser avec langue, culture, identité françaises. La stratégie de promotion consiste ainsi à proposer une imitation des langues dominantes en collant aux critères de domination : construire une langue la plus « grosse » possible (en nombre d'utilisateurs, en superficie couverte, en potentiel de pratiques et donc en justification d'un statut amélioré), visant une concurrence d'institutionnalisation et de fonctions avec la langue dominante, d'où l'élaboration d'une standardisation graphique et linguistique complexe et imposée à des populations perçues comme « endoctrinées » ou « aliénées » au bénéfice de la langue et l'identité françaises dominantes.

Il est certes peu contestable que la politique de construction nationale et identitaire française, avec son corollaire d'idéologie linguistique monolingue mononormative, a été agressive et totalitaire. La réponse qui lui est faite par une partie des acteurs glottopolitiques qui en sont ou s'en perçoivent comme les victimes n'est pourtant pas uniquement du type en miroir que propose le mouvement occitaniste.

Il existe en effet une autre approche, plus ancienne et beaucoup plus acceptée socialement, de promotion des langues régionales dans le Sud de la France. Depuis le XIX^e siècle un courant que l'on peut désigner sous le terme peu satisfaisant de « régionaliste » s'est développé dans les régions de France marquées par des langues et cultures autres que le français et suffisamment perçues et soutenues par leurs populations. Ces mouvements ont globalement choisi de cultiver la spécificité complémentaire de leur langue locale à côté du français. Dans ce but, ils ont centré leur action sur une langue de proximité, pour tenter de stabiliser un bilinguisme accepté, certes hiérarchisé, mais fonctionnel. Les variétés locales, surtout orales, y sont soutenues comme marqueurs d'une « authenticité ». C'est notamment ce qui fonde le projet de langues « béarnaise, gasconne, provençale », etc., distinctes, même si certains mouvements s'appuient sur une réflexion sociolinguistique et glottopolitique plus poussée qui argumente de façon plus approfondie en s'appuyant notamment sur le modèle polynémique corse, notamment en Provence. De là découlent l'élaboration et l'adoption de graphies diverses, à tendances phonétiques, les plus simples, les plus accessibles, les plus adaptées possibles aux pratiques linguistiques effectives et aux populations. Dans certains cas (béarnais, provençal, niçois), une tradition écrite et une forte identité linguistique / culturelle spécifiques, issues d'histoires particulières, sont également prises en compte. Ailleurs, la faiblesse ou l'absence d'identité linguistique marquée renvoie la promotion des parlers locaux, lorsqu'elle est souhaitée, à des actions plus culturelles que linguistiques (collectages de contes, chants, etc.), voire folkloriques. En Languedoc enfin, où le projet occitaniste est né et auquel

il apparaît le mieux adapté puisqu'il fonde la plupart de sa stratégie sur des éléments languedociens (norme linguistique, emblèmes historiques, dénomination...), c'est surtout celui-ci qui se développe, malgré des réticences locales (par exemple dans les Cévennes). C'est, d'ailleurs, la seule région où le terme occitan est compris et utilisé de façon significative, même si le terme patois y reste majoritaire (au contraire par exemple de la Provence ou du Béarn, où le mot occitan est presque inconnu et où le terme patois est moins utilisé à côté des dénominations largement majoritaires que sont provençal et béarnais).

Les partisans de chaque stratégie glottopolitique sont profondément convaincus que seule leur propre démarche pourra sauver leur langue, que tous s'accordent plus ou moins, avec la plupart des observateurs (notamment l'UNESCO, cf. Wurms 1996), à voir extrêmement menacée de disparition à court terme. Et donc ils pensent que la démarche opposée en précipitera la fin, vécue comme un drame linguistique, culturel, social, affectif... Ceci est renforcé par le fait qu'ils ne parlent pas de la même langue et que chacun s'appuie sur des références scientifiques contradictoires. Pour les occitanistes, le temps n'est plus aux parlers populaires locaux et la seule possibilité de survie est celle d'une langue unifiée, normalisée, institutionnalisée, pour résister face au français (voire à sa place). Pour les régionalistes, la seule motivation effective des populations, par ailleurs très attachées au français devenu lui aussi leur langue, est une loyauté sentimentale à des parlers locaux « authentiques ». Toute langue « artificielle » est, selon eux, rejetée comme ne répondant pas à cette attente, d'autant que le français satisfait désormais aux besoins de langue véhiculaire institutionnelle et même une bonne partie des besoins de langue de connivence locale à travers les formes vernaculaires qui ont été développées au contacts des langues régionales.

Devant cette forte divergence, on voit les acteurs glottopolitiques défendre passionnément leurs convictions et ceci d'autant plus lorsqu'elle porte sur cet élément essentiel d'humanité que sont les langues. Il y a notamment, du côté de la militance occitaniste, un entrisme organisé et une tendance à la monopolisation des lieux de pouvoir, à l'exception de la Provence, où l'occitanisme n'a pour l'instant jamais réussi à s'implanter largement ni fortement. Un aspect courant de cette stratégie consiste à tenter de déconsidérer politiquement, scientifiquement ou linguistiquement tel ou tel individu ou collectif non aligné (pour deux études de cas, voir Blanchet, 2005 et Blanchet, 2008 ; pour une synthèse plus détaillée de cette stratégie, cf Lafitte, 2006 ; Blanchet & Schiffman, 2004). Un autre aspect consiste à réduire les enjeux du débat : la question de fond n'est alors pas posée et la langue concernée, l'esprit et les objectifs généraux de toute politique linguistique, sont considérés comme une

évidence indiscutable. Le débat est restreint à des détails techniques de mise en œuvre, comme notamment le choix ou l'adaptation d'une graphie, de tel ou tel mot, de telle ou telle règle de grammaire. Le véritable débat est ainsi confisqué et ses enjeux profonds échappent aux observateurs non avertis, notamment les décideurs politiques qui, du coup, sont surpris et même déçus de la virulence des propos et des blocages sur ce qu'ils croient à tort n'être que des détails de spécialistes ou des querelles de clochers.

4. Sur quelles langues faire porter une politique linguistique : gascon, béarnais, ou occitan ?

Dans ce contexte, le cas gascon est exemplaire. Il a été notamment étudié en détail par les travaux de J. Laffite (2006) et de B. Moreux (2001, ici même), qui contribuent eux-mêmes directement à ce volume. De toutes les variétés romanes du sud de la France continentale, c'est celle qui a le plus tôt été considérée comme un ensemble tout à fait spécifique, dès son émergence du latin au milieu du moyen-âge. Le catalan a fait l'objet jusqu'au début du XX^e siècle d'hésitations et de débats quant à sa classification comme variété de l'ensemble d'oc, comme variété du castillan, ou comme langue distincte. Personne ne conteste plus aujourd'hui (y compris les mouvements occitanistes) que le catalan soit une langue distincte de l'« occitan » (et bien sûr du castillan). Il ne fait aucun doute à mes yeux que le même processus d'individuation glottopolitique concerne l'ensemble gascon-béarnais (et, pour d'autres raisons, l'ensemble provençal-niçois). Toutes les études historiques et les enquêtes sociolinguistiques le confirment fortement et on s'y rapportera en détail plutôt que de les reprendre ici.

Au sein de l'ensemble gascon-béarnais, il est clair également qu'il y a une nette différence de degré d'individuation entre le béarnais, d'une part, et les parlers du reste du domaine (Bigorre, gascon noir, etc.), d'autre part. En Béarn, pour des raisons historiques (indépendance tardive du Béarn), culturelles (forte identité spécifique) et sociolinguistiques (usages officiels du béarnais jusqu'au XVIII^e siècle), la langue locale a très tôt bénéficié et bénéficie encore de nos jours d'une forte individuation comme « langue béarnaise ». En Gascogne et en Bigorre, les parlers locaux sont la plupart du temps catégorisés et désignés de façon beaucoup plus locale (landais, agenais, Albret, Médoc...) par le terme *patois*. Que l'on traite ou non comme un ensemble le gascon-béarnais, il faut adapter la politique linguistique à ces différentes situations et probablement s'appuyer sur la forte dynamique béarnaise pour dynamiser le reste de cet espace régional (celui de la région administrative Aquitaine incluant également le Pays Basque nord).

Toute politique linguistique imposée d'en haut par des instances contre les attentes et projets des acteurs glottopolitiques, est vouée à l'échec. Et je conclurai en attirant l'attention sur deux erreurs classiques de stratégie glottopolitique (Blanchet, 2012) :

- faire porter les efforts sur l'enseignement sans au préalable et parallèlement faire porter les efforts sur le statut et les usages de la langue dans la société en général ; une politique linguistique éducative ne fonctionne que si elle s'inscrit dans une politique linguistique tout court, c'est-à-dire une politique linguistique globale, comme l'ont bien montré Beacco et Byram (2003) ;
- croire qu'il n'y a pas de promotion possible d'une langue minoritaire sans élaboration et imposition d'une norme standard de cette langue ; non seulement on sait qu'il y a d'autres stratégies qui fonctionnent bien et mieux, notamment l'approche *polynomique*, mais on a pu constater de multiples fois qu'une standardisation trop précoce, trop forte ou trop artificielle d'une langue minoritaire est contre productive (Fishman, 2003).

Laboratoire Plurilinguismes,
Représentations, Expressions Francophones
(PREFics EA 3207)
Université Rennes II

Références bibliographiques

- Bavoux, C., (2003), « Quand les langues de grande proximité sont en contact : modalités d'existence et de coexistence » dans Billiez, J. (Dir.). *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, pp. 25-35.
- Beacco, J.-C. & Byram, M., (2003), *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*, Conseil de l'Europe.
- Blanchet, Ph., (1992), *Le provençal, essai de description sociolinguistique et différentielle*. Louvain, Peeters.
- Blanchet, Ph., (2000), *La Linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Blanchet, Ph., (Dir.) (2001), *Diversité et vitalité des langues régionales du Sud de la France*, La France latine, revue d'études d'oc, n° 133, Paris-Sorbonne.
- Blanchet, Ph., et Schiffman, H. (eds), (2004), *The Sociolinguistics of Southern " Occitan " France, Revisited, International Journal of the Sociology of Language n° 169*, Berlin/New-York, Mouton de Gruyter.
- Blanchet, Ph., (2005), « Catégoriser l'occitan ou les langues d'oc ? Un problème épistémologique, théorique et méthodologique » (à propos

de la réponse de J. Sibille au CR de *Les Langues de France* paru dans *Marges Linguistiques* 8, 2004, http://www.revue-texto.net/1996-2007/marges/marges/Documents%20Site%201/00_ml082004/00_ml082004.pdf, dans *Marges Linguistiques* 10 (revue en ligne : http://www.revue-texto.net/1996-2007/marges/marges/Documents%20Site%201/00_ml102005/00_ml102005.pdf).

Blanchet, Ph., (2008), « Compte-rendu de Dominique SUMIEN [dit "Domergue"] , 2006, La standardisation pluricentrique de l'occitan » dans *Glottopol* n° 11, 2008, p. 171-181 (revue en ligne : http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_11/gp11_14blanchet.pdf).

Blanchet, Ph., (2012), « Quelle politique linguistique adaptée aux langues 'régionales' en Europe »? dans Herreras J. C. (Dir.), *L'Europe des 27 et ses langues*, Presses Universitaires de Valenciennes, pp. 33-51.

Blanchet, Ph., Calvet, L.-J. et Robillard, D. de, (2007), *Un siècle après le Cours de Saussure, la linguistique en question*, Paris, L'Harmattan.

Blanchet, PH. & Robillard, D. (Dir.), (2003), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique = Cahiers de Sociolinguistique* n° 8, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Branca-Rosoff, S., (1996), " «Les imaginaires des langues » , dans Boyer, H. (Dir.). *Sociolinguistique, territoire et objets*. Lausanne, Delachaux et Niestlé, pp. 79-113.

Bulot Th. et Blanchet, Ph., (2008), « Proposition pour une analyse glottonomique de la complexité des situations sociolinguistiques francophones », dans *Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française dans le monde* », Paris, Organisation Internationale de la Francophonie et Agence Universitaire de la Francophonie, p. 129-134

Calvet, L.-J., (1999), *Pour une écologie des langues du monde*. Paris, Plon.

Chiorboli, J., (1999), « La langue corse à la fin du XX^e siècle. Officialisation et conflit de normes », dans Clairis, Costaouec, & Coyos (éd.), *Langues et cultures régionales de France, état des lieux, enseignement, politiques*. Paris, L'Harmattan, pp. 169-189.

Eloy, J.-M., (1997), *La constitution du picard : une approche de la notion de langue*. Louvain, Peeters.

Fishman, J. (ed.), (2003), *Can Threatened Languages Be Saved? Reversing Language Shift, Revisited: A 21st Century Perspective*, Toronto, Multilingual Matters.

Guespin L. et Marcellesi J.-B., (1986), « Pour la glottopolitique », dans *Langages* n°83, Paris, Larousse, p. 5-34.

Hinton, L. & Hale, K., (eds), (2001), *The Green Book of Language Revitalization in Practice*. London, Academic Press.

- Lafitte, J., (2006), *Langues d'oc, langues de France. Aspects politiques et juridiques, linguistiques et sociolinguistiques*, Ed. Princi Negue.
- Le Page, R. & Tabouret-Keller, A., (1985), *Acts of Identity : creole based approaches to language and ethnicity*. Cambridge MA, Cambridge University Press.
- Mackey, W.-F., (1971), *La distance interlinguistique*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Marcellesi, J.-B. en collaboration avec Bulot, T. & Blanchet, Ph., 2003, *Sociolinguistique. Épistémologie, langues régionales, polynomie*. Paris, L'Harmattan.
- Moreux, B., (2001), « Le béarnais et le gascon aujourd'hui : pratiques et représentation », dans Blanchet, Ph. (Dir.), 2001, p. 75-116.
- Prudent, L.-F., (1993), *Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole*. Thèse inédite, Université de Rouen.
- Robillard, D. de, (2000), « Un problème de linguistique variationniste en milieu diglossique franco-créole », dans Bavoux, Dupuis & Kasbarian (éd.), *Le français dans sa variation*. Paris, L'Harmattan, pp. 125-146.
- Robillard, D. de, (2008), *Perspectives alterlinguistiques*. Paris, L'Harmattan, 2 vol.
- Weinrich, U., (1968), « Is a structural dialectology possible? » dans Fishman, J. (éd.), *Readings in the sociology of language*. The Hague, Mouton, pp. 305-319.
- Wurms, S., (1996), *Atlas des langues en péril dans le monde*, UNESCO.